

Décision n° 02-456 de l'Autorité de régulation des télécommunications en date du 11 juin 2002 modifiant les autorisations délivrées à des sociétés d'établir et d'exploiter un réseau radioélectrique indépendant à usage privé du service mobile terrestre (2RP) et attribuant les fréquences associées

Titulaire	Commune de l'utilisateur	Département	Fréquence d'émission en MHz
SYNDICAT INTERCOMMUNAL VOIRIE REGION QUIMPERLE	QUIMPERLE	29	153,7625
PIERRE VACANCES TOURISME FRANCE	TALMONT ST HILAIRE	85	155,8000
CHATENET	FLOIRAC	33	444,5500
MAIRIE D AUSSOIS	AUSSOIS	73	152,9625
MAIRIE D AUSSOIS	AUSSOIS	73	153,1125
SATA	HUEZ	38	406,4375
SATA	HUEZ	38	406,9375
SATA	HUEZ	38	446,8500